

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANTON
DE BEDARRIDES

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE
DE SORGUES
84700

SEANCE DU 27 JUIN 2023

OBJETDécision modificative n°1
au budget du CCASL'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept juin, le Conseil d'Administration
du C.C.A.S. de Sorgues, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement,
à la salle du Conseil Municipal.Sous la Présidence de Monsieur Jean-François LAPORTE, Vice-Président du
CCASDel-2023-juin-022
N-7.1.1

PRESENTS : S. Lagneau, S. Ferraro, C. Cambier, P. Courtie,
J.F. Laporte, D. Attuel, E. Peca, L. Armand,
M. Cuy, E. Arrigoni, O. Vincent, M.-J. Estin,
C. Roche

POUVOIR(S) :

A. Marie, T. Lagneau.

EXCUSE(S) :

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu le budget primitif voté le 5 avril 2023;

Des crédits supplémentaires non prévus lors du budget peuvent être ouverts soit par des recettes nouvelles, soit
par une diminution des crédits disponibles sur d'autres comptes.Le détail des écritures comptables est joint ci-dessous, cette décision modificative permettra de prendre en
compte le changement de chapitre de l'autorisation d'engagement concernant l'hébergement du logiciel de l'aide
à domicile :

Article	Intitulés	DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
Section Exploitation:					
Recettes					
Dépenses					
61358	Autres locations mobilières	3 022,00			
6288	Autres prestations	5,28			
65811	Droits d'utilisation - Informatique en nuage		3 027,28		
Totaux		3 027,28	3 027,28	-	-
Totaux dépenses/recettes				-	-
Total section d' exploitation				-	-

Sur le rapport présenté par le Vice-Président Jean-François LAPORTE

APRES, en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APPROUVE, la décision modificative n°1 du budget voté le 5 avril 2023 ci-dessus.

Adopté à : ...unanimité.

J'atteste le caractère exécutoire
de cette délibération à dater du :

Publié le 07/07/2023.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Thierry Lagneau

